



FEDERATION
AUTONOME
SPP-PATS

BP93
06602 Antibes Cedex 2

Tel : 04 93 34 81 09
Fax: 04 93 29 79 98
secretariat-autonome@orange.fr

Affiliée à la FA-FPT

Monsieur Bernard CAZENEUVE
Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau
75800 Paris Cedex 08

Villeneuve Loubet, le 1^{er} juillet 2014

Objet : Rencontre bilatérale
Envoyé par courriel et par fax avec AR au 01 42 66 92 34

Monsieur le Ministre,

Dans le cadre du dialogue social, vous avez répondu favorablement aux demandes des organisations syndicales en programmant des réunions bilatérales avec chaque syndicat représentatif des sapeurs-pompiers professionnels.

A cet effet, vous avez d'ores et déjà rencontré les représentants SNSPP et FO. Mais pour notre part, le rendez-vous a été maintes fois reporté.

Initialement programmée le 5 juin, votre secrétariat nous a appelés pour décaler cette réunion au 13 juin alors que les titres de transport avaient déjà été achetés par notre organisation (qui ne vit que sur les cotisations de ses adhérents). Puis, cette rencontre a été de nouveau reportée le 18 juin, puis le 1^{er} juillet, puis le 22 juillet... avant d'être à nouveau reprogrammée, au 21 juillet !

Ce nouveau calendrier signifie que nous serions reçus plus de deux mois après la première réunion bilatérale. Comment ne pas y voir là un manque de reconnaissance des agents que nous représentons et une absence de considération pour notre corporation ?

Au-delà de l'absence de réunion bilatérale, nous déplorons le mutisme de la DGSCGC depuis le départ de Monsieur VALLS à Matignon. Est-ce que le Ministère de l'Intérieur s'engage dans une politique discriminatoire à l'encontre de la FA/SPP-PATS ? Le lobbying associatif serait-il à vos yeux plus important que la voix démocratique des urnes ?

En outre, des dossiers importants présentés en CNSIS le 2 juillet 2014 n'ont fait l'objet d'aucune présentation et discussion. Nous n'avons certainement pas la même conception du dialogue social.

Compte tenu de la période estivale, particulièrement exigeante pour les SPP, des obligations professionnelles et familiales des représentants syndicaux de notre fédération, nous ne pourrions nous présenter à ce rendez-vous.

Dans l'attente de réponses à nos questionnements, nous vous prions, Monsieur le Ministre, d'agréer l'expression de notre haute considération

Le Président fédéral, André GORETTI

Réf: AG.FA/115-2014